

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-02

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

Lors de la séance qui sera tenue le 1^{er} octobre 2025, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse procédera à l'adoption du règlement numéro 2025-02 « Tarification incitative collecte déchets » déterminant le fonctionnement de la tarification incitative sur le territoire de la municipalité de Saint-Moïse, afin d'encourager un changement de comportement à l'égard de l'utilisation du bac à déchets et de réduire l'impact environnemental.

Donné à Saint-Moïse, ce 9 septembre 2025



Nadine Beaulieu, directrice générale/greffière-trésorière